

DISCOURS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
A LA 1ère CONFERENCE INTERGOUVERNEMENTALE MONDIALE SUR LA  
PROTECTION ET LA SURVIE DES GRANDS SINGES (GRASP)

**SEPTEMBRE 2005 KINSHASA**

- Mesdames et Messieurs les Membres des Gouvernements,
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions Diplomatiques,
- Messieurs les Représentants de Directeur Général de l'UNESCO et Directeur Exécutif du PNUE,
- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole devant cette haute tribune à l'occasion de l'ouverture officielle des Travaux de la Première Conférence Intergouvernementale Mondiale sur la Protection et la Survie de quatre espèces des Grands Singes à savoir l'Orang Outan, le Gorille, le Chimpanzé et le Bonobo encore en vie sur notre planète mais plus que jamais menacées d'extinction.

Je souhaite la bienvenue à chacune et à chacun de vous et un agréable séjour sur cette terre hospitalière de la République Démocratique du Congo. Mon pays actuellement engagé dans le processus d'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes est très réconforté par votre présence à Kinshasa qui constitue un nouveau témoignage de la confiance de la communauté internationale en notre processus de transition vers un Etat de droit.

C'est également l'occasion propice de présenter ma gratitude au Directeur Exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et au Directeur Général de l'UNESCO respectivement Messieurs **KLAUS TOEPFER** et **KOÏCHIRO MATSUURA** qui ont ensemble lancé en 2001, le Projet de survie de Grands Singes et à l'intérieur duquel s'inscrit l'organisation des présentes assises.

En effet, dans la démarche du projet de partenariat pour la survie des Grands Singes (GRASP), il est prévu l'élaboration des Plans Nationaux et Régionaux de Conservation des Grands Singes dans les pays membres de l'aire de répartition, et la tenue d'une Conférence Intergouvernementale Mondiale à l'issue de laquelle une Déclaration sera faite par les Représentants des Etats et des Organismes présents.

Le Sommet Mondial sur la Terre et le Développement Durable tenu en 2002 à Johannesburg en Afrique du Sud avait retenu le GRASP comme Partenaire de type B.

- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs.

Ainsi qu'il est connu du monde entier, notre pays la République Démocratique du Congo est compté parmi les dix pays du monde qualifiés de **Méga Biodiversité**.

A l'exception de l'Orang-outang qui se trouve en Asie du Sud-Est, en Malaisie et en Indonésie, la République Démocratique du Congo abrite dans ses écosystèmes forestiers 3 de 4 espèces de Grands Singes dont la survie constitue la préoccupation majeure de cette Conférence. Six sous-espèces de ces Grands Singes y sont également identifiées à ce jour.

Mon pays abrite également d'autres espèces menacées d'extinction, et endémiques telles que l'Okapi, le paon congolais et le Rhinocéros blanc du Nord.

Cette importante richesse biologique jouit d'une relative protection dans le contexte des aires protégées qui couvrent actuellement 9% du territoire national. Cette superficie sera portée à 15% en vue d'y inclure l'ensemble des écosystèmes naturels existants dans le Pays.

La majorité des populations de Grands Singes déjà répertoriées se retrouvent dans ces sanctuaires naturels.

Cependant, nous savons qu'il existe d'autres populations importantes vivant en dehors des espaces protégés. C'est pour cette raison que notre plan stratégique de survie des Grands Singes prévoit toute une série d'actions qui visent l'identification des nouveaux gîtes et la conservation de ces hominidés dans les zones non encore protégées.

En ce début du 3<sup>ème</sup> millénaire, et en partie du fait des activités humaines, toutes les populations sauvages des espèces des Grands Singes sont au bord de l'extinction dans leurs milieux naturels qui se retrouvent dans 23 Etats en Afrique et en Asie où les populations humaines sont classées parmi les plus pauvres de la planète.

La pauvreté et le manque de connaissance incitent ces populations à utiliser la faune et la flore sauvage et d'autres ressources naturelles de façon non durable.

S'agissant des Grands Singes, la Communauté Scientifique Internationale s'interroge sur l'avenir de ces primates au regard de la croissance démographique galopante, de la surexploitation des ressources naturelles, de la pollution de l'Environnement et de la faiblesse des mécanismes de contrôle et de protection de ces animaux les plus proches de l'homme. Celui-ci ne devrait pas être responsable de la perte des espèces aussi charismatiques et si proches avec lesquelles il partage entre 97 à 99% de son patrimoine génétique.

Les inquiétudes sont exacerbées par la recrudescence des conflits armés, le braconnage, l'exploitation minière et forestière, l'insécurité alimentaire, les calamités naturelles, l'insuffisance des recherches scientifiques et de législation spécifique, le manque d'information et de formation adéquate, l'absence d'intégration des populations dans les initiatives de Conservation de la Nature et de l'exploitation rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.

Ainsi pour palier à la perte de la biodiversité en général, et de Grands Singes en particulier, la Communauté Internationale a lancé un cri d'alarme en ce qui concerne les mesures efficaces à mettre en œuvre pour assurer une conservation durable des ressources naturelles afin de garantir la survie de l'homme sur notre planète.

Des mesures qui consistent à gérer ces espèces et leurs habitats devraient s'inscrire dans le cadre d'une stratégie globale de Conservation de la Nature, stratégie intégrée dans un plan de développement de chaque pays inclus dans l'aire de répartition en tenant compte des besoins de la population.

Les Grands Singes sont malheureusement mal connus, mal gérés et mal protégés dans la plupart des pays. Ces primates sont victimes d'activités humaines de tout genre et subissent des fortes pressions à ce jour, à cause des conflits armés, du commerce de leur viande, du trafic de spécimens vivants et de la

perte de leur habitat. Tout ceci constitue des preuves suffisantes des menaces qui pèsent sur ces espèces.

Face à toutes ces menaces et pour répondre aux recommandations du plan quinquennal tracé par le comité exécutif du GRASP, la RDC s'est dotée depuis le mois de juillet d'une stratégie nationale et d'un plan d'actions pour la survie de ces Grands Singes. La présente rencontre historique devrait aboutir à une prise de conscience collective de l'humanité toute entière pour que partout où ils se trouvent, les Grands Singes bénéficient des soins particuliers notamment :

1. Leur reconnaître un statut spécial de protection, inattaquable même dans les zones de conflits armés;
2. Traduire en justice avec fermeté toute action agressive portant atteinte à la vie des Grands Singes ;
3. Aménager les zones tampons autour des habitats de Grands Singes en collaboration et aux bénéfices des populations riveraines;
4. Promouvoir la recherche scientifique et le tourisme dans le respect des principes fondamentaux de la conservation de la nature ;
5. Promouvoir la recherche en vue d'éradiquer les maladies qui déciment ces espèces et constituent une menace pour les hommes ;

6. Etablir des réserves de Biosphères transfrontalières reconnues mondialement dans le cadre du programme MAB de l'UNESCO et la « Stratégie de Séville +5» ;
7. Interdire l'embarquement dans les unités de transports des spécimens protégés ;
8. Renforcer la surveillance dans et en dehors des aires protégées ;
9. Procéder aux inventaires des Grands Singes dans le Monde plus précisément dans les Pays membres de l'aire de répartition ;
13. Enfin, créer un Secrétariat Permanent du Projet de Protection et Survie des Grands Singes ayant en son sein les représentants géographiques des pays membres de l'aire de répartition.

- Mesdames et Messieurs les Membres des Gouvernements,
- Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs des Missions Diplomatiques,
- Messieurs les Représentants de Directeur Général de l'UNESCO et Directeur Exécutif du PNUE,
- Distingués Invités,
- Mesdames et Messieurs.

Mon pays s'engage devant l'humanité tout entière, à protéger et sauvegarder les Grands Singes.

En effet, la République Démocratique du Congo est l'un des Initiateurs de la Charte Mondiale pour la Conservation de la Nature. A ce titre, elle garde son rôle de Leadership dans ce domaine et invite la Communauté Internationale à ne ménager aucun effort pour la survie des Grands Singes. Que les Organisations Non Gouvernementales Internationales et Nationales œuvrant aux côtés des Institutions Gouvernementales trouvent ici notre soutien sans réserve à toutes leurs initiatives en faveur de la Conservation de la Nature en général et des Grands Singes en particulier.

Pour la survie des Grands Singes en République Démocratique du Congo, mon Gouvernement s'engage à :

1. Faire appliquer la loi sur la conservation de la nature ;

2. Maintenir un climat de confiance qui devra déboucher sur un partenariat responsable ;
3. Assurer un investissement important en terme des ressources humaines, matérielles et financières ;
4. Renforcer les programmes d'éducation et de sensibilisation du public concernant la conservation de la nature ;
5. Sécuriser les aires protégées contre les impacts des activités forestières et minières.

A vous initiateurs du GRASP, vos noms resteront gravés dans l'histoire scientifique pour l'éveil que vous avez suscité dans les consciences des hommes, en freinant la destruction de l'équilibre biologique préservant ainsi la vie aux quelques individus des Orangs-outans , Gorilles , Chimpanzés, Bonobos et favorisant de ce fait leur reproduction à la grande satisfaction du monde.

Je reste convaincu que la présence des représentants des pays de l'aire de répartition, des partenaires et des Chefs d'Etats et des Gouvernements à ces assises témoigne de la volonté de l'humanité toute entière d'œuvrer côte à côte pour que la vie humaine liée entre autres à l'existence de celle de ces animaux soit une responsabilité prioritaire commune qui sera matérialisée dans la Déclaration de Kinshasa.

L'engagement ferme du Gouvernement de mon pays et de la communauté internationale donne l'espoir de la réussite de la sauvegarde des sites du patrimoine mondial en RDC. Seule une action concertée entre les Gouvernements de 23 Etats de l'aire de répartition des Grands Singes, les ONG Internationales et Nationales, les communautés locales, les institutions universitaires, les organismes des Nations Unies, les médias, le grand public et le secteur privé peut garantir à long terme la survie de ces espèces et la viabilité de leurs habitats naturels.

Pour terminer, je formule mes vœux de plein succès à la première Conférence Intergouvernementale Mondiale sur la Protection et la Survie de Grands Singes pour que vive à jamais la coalition Internationale pour la Conservation de la nature.

Sur ce, je déclare ouverts les Travaux de la 1ère Conférence Intergouvernementale Mondiale sur les Grands Singes.

Je vous remercie !